

PROGRAMME SHOSP 2019



La S.H.O.S.P. (Société d'Homéopathie Odonto -Stomatologique de Provence) existe depuis 1976 (parution au Journal Officiel du 22 janvier 1976).

Depuis 2017, la société est présidée par le Dr VIAN Mathilde.

Afin de dynamiser l'homéopathie au sein de notre association, la majorité des séminaires accueillera des homéopathes médecins, vétérinaires, pharmaciens et ostéopathes.

Dr VIAN Mathilde et toute son équipe de la SHOSP

PROGRAMME SHOSP 2019

PREMIER SÉMINAIRE :
Le samedi 6 juillet 2019



Le Dr SUERINCK, psychiatre homéopathe nous apportera son éclairage sur les dernières évolutions de ses cas cliniques .

LE DEUXIEME SEMINAIRE .

Le 13 et 14 septembre 2019

« **Les somatotopies dentaires** » présentées par le Dr ARTEIL Michel et Mr DEBARD, **journées très attendues par les médecins et dentistes adhérents de la SHOSP.**



PROGRAMME SHOSP 2019

Troisième séminaire :
Le samedi 16.11.2019
Mr CORRENTE Alain
Expert en environnement électromagnétique depuis plus de 20 ans .

« **Notre santé au milieu des fréquences ...** »

-Les nouvelles technologies et leurs conséquences sur les corps subtils du vivant .
Energie tellurique et cosmique : approche par la géobiologie et la bioénergie .



Quatrième séminaire :
Le samedi 14.12.2019
Journée conviviale d'échanges sur nos cas cliniques. Emmenez votre logiciel d'homéopathie !

Votre inscription à chaque séminaire vous permettra de bénéficier **d'indemnisations** si vous êtes professionnel de santé libéral ou salarié exerçant en centre de santé ,dans la limite de votre plafond de prise en charge par votre DPC.

mail :direction@union-fmc.com



L'Hôtel Le Pignonnet ou l'art de recevoir comme à la maison.
Dans le cadre sublime de son jardin de 1,5 hectare au cœur d'Aix-en-Provence, Le Pignonnet et sa bastide provençale façonnent la réussite des réunions, séminaires, réceptions, événements professionnels. :

5 Avenue du Pignonnet 13090.Aix-en-Provence +33 4 42 59 02 90

En cas d'annulation de votre part, nous vous remboursons comme suit :

Si l'annulation intervient à plus de 30 jours du séminaire :
100 % du montant .

Si l'annulation intervient entre 29 jours et 15 jours avant le séminaire :
50 % du montant .

Si l'annulation intervient dans les 14 jours qui précèdent le séminaire :
0 % du montant.

En cas d'annulation de notre part, nous vous remboursons comme suit :
100% du montant.

Bulletin d'inscription aux SEMINAIRES DE 2019 de la SHOSP

Le prix des séminaires à la journée comprend les pauses et le déjeuner 5 *du midi

Inscription à :	Heure	Prix
<input type="checkbox"/> Dr SUERINCK William	9:15	130.0
<input type="checkbox"/> LES SOMATOTOPIES	9H15	380.0
<input type="checkbox"/> Sante et environnement	9H15	130..0
<input type="checkbox"/> CAS CLINIQUES /ADHERENTS	9:15	100.00

ADHESION 2019 SHOSP OBLIGATOIRE

À préciser en mars 2019

Total TTC _____

Nom _____

Adresse _____

Téléphone fixe et mobile _____

E mail _____

Mode de paiement

Chèque

Facture

Date limite d'inscription 10 JOURS avant la date du séminaire.

Personne à contacter pour tout renseignement

SHOSP

DR VIAN MATHILDE
N° 1 rue de l'Équerre. 13800.ISTRES

Téléphone : 04 42 55 63 63
SMS /portable : 06 77 11 95 88
Messagerie : mvian@neuf.fr